



académie
Lille
direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Pas-de-Calais



OBSERVATOIRE — CLASSES FLEXIBLES —

TIERS LIEUX



Qu'est-ce qu'un tiers-lieu ?

Il est difficile de définir précisément un tiers-lieu. Le sociologue américain Ray Oldenburg explique ce concept, comme un « *espace neutre entre la maison et le lieu de travail qui permet des rencontres entre **plusieurs personnes** ou groupes de personnes et du **travail collaboratif** en vue d'une **production commune** ». Le site *Tiers-lieux.be* le définit plus simplement en « *espace physique prévu pour accueillir une communauté afin de permettre à celle-ci de partager librement ressources, compétences et savoirs.* »*

Le tiers-lieu est en quelque sorte un **écosystème de création**. C'est un espace de regroupement, de partage et d'échange, de co-construction des connaissances.

Les tiers-lieux sont présents sur tous les territoires et sous diverses formes : Il n'y a pas de tiers-lieu type, chaque espace a sa propre finalité. Espace de co-working, fablab, markerspace, jardin partagé sont les plus répandus.

Ce qu'on y fait ? On y expérimente d'autres façons de travailler et de vivre ensemble. On y va pour croiser d'autres compétences, créer du commun et le partager.

Le point commun ? Tous favorisent la créativité, l'initiative, le partage et la collaboration. Ils sont des espaces apprenants et trouvent une résonance particulière dans le système éducatif.

Qu'est-ce qu'un tiers-lieu scolaire ?

Le tiers-lieu scolaire fait référence aux **espaces libres qui peuvent être aménagés au sein d'un établissement scolaire afin d'accueillir de manière aléatoire et improvisée des petits groupes de travail** entre élèves, entre professeurs mais également entre élèves et professeurs.¹ On pense au **CDI**, aux **couloirs**, à la **salle des professeurs**, à l'ouverture de **fablabs** ou encore à l'aménagement d'espaces au sein des **halls des établissements** ou de la **cour de récréation**. Le tiers-lieu peut être permanent ou éphémère.

Le tiers-lieu scolaire est un écosystème qui stimule les projets. Il propose un cadre de confiance où une communauté d'individus se rassemble pour travailler en collaboration. Les savoirs y circulent et les connaissances sont partagées.

Pourquoi ? Quels intérêts ?

Les tiers-lieux constituent des véritables dispositifs d'aide à la dynamisation des territoires et au développement de services en réponse à des besoins locaux. Ils créent du lien social, permettent les relations intergénérationnelles et redonnent du sens au collectif. Ils contribuent à la **qualité de vie de tous** et encouragent le **bien-vivre ensemble**.

Ils ont tous pour objectif d'être un lieu de socialisation, cherchant à véhiculer les savoirs et savoir-faire de chacun, pouvant ainsi faciliter l'innovation.

¹ Primabord.eduscol.education.fr/qu-est-ce-qu-un-tiers-lieu

L'observatoire des Tiers-Lieux, c'est...

Un appui départemental, un pôle ressources 1^{er} et 2nd degré, pour :

- Faciliter les initiatives et les échanges
- L'identification de ressources ;
- La conduite de projet ;
- L'accompagnement et le suivi des actions.

Dans une société apprenante, chaque individu doit pouvoir à son niveau construire et partager ses connaissances et ses découvertes avec les autres, documenter ses apprentissages, disposer des ressources, des lieux et des accompagnements nécessaires pour progresser mais aussi pour permettre à d'autres de s'en inspirer et d'améliorer leurs pratiques¹.

Si vous souhaitez vous lancer dans la création d'un tiers-lieu ;

Si vous disposez déjà d'un tiers-lieu et aimeriez partager ;

Si vous désirez participer à la réflexion sur les tiers-lieux ;

N'hésitez pas à **solliciter l'observatoire classes flexibles et tiers-lieux !**

Les contacts utiles :

Observatoire des Classes Flexibles et Tiers-Lieux :

Mel : dsden62.ota.tierslieuxclassesflexibles@ac-lille.fr

Mme Nadine FIRMO, Principale du collège Pilatre de Rozier de Wimille (co-animatrice)

Tel : 03 21 32 44 57

Mel : nadine.firmo@ac-lille.fr

M. Laurent CARTON, IEN Béthune 4 (co-animateur)

Tel : 03.21.54.52.14

Mel: laurent.carton@ac-lille.fr

Mme Elisabeth INGHELS, enseignante chargée de mission, circonscription Noyelles-Godault

Tel : 03.21.20.40.44

Mel : elisabeth.brefort@ac-lille.fr

Des exemples de pratique :

-CDI Tiers Lieux : <http://espacedocweb.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article56>

-Fablab : <https://cavelier.ecolelasalle.com/activites-pedagogiques/fab-lab/>

Quelques ressources :

-PRIMABORD-EDUSCOL [en ligne]. Ministère de l'Education et de la jeunesse, 2016. **Qu'est-ce qu'un Tiers-lieu ?** <https://primabord.eduscol.education.fr/qu-est-ce-qu-un-tiers-lieu>

-Classe de demain : rubrique : **secondaire** : <https://www.classe-de-demain.fr/accueil/secondaire/les-tiers-lieux-en-milieu-scolaire-optimiser-lespace-pour-apprendre-autrement>

-Rendez-vous sur **OTA 62** pour plus d'informations : <http://ota62.site.ac-lille.fr/>

¹ http://cache.media.education.gouv.fr/file/03 - mars/19/0/2017_rapport_taddei_740190.pdf (p.1)